

INTRODUCTION

Denis Rolland

Ce livre a un objet, l'approche culturelle des relations internationales. Il adopte une méthodologie délibérément variée, accompagnant une réflexion plurielle sur un espace pour l'essentiel limité à l'Europe et aux États-Unis.

En France, l'histoire culturelle est une histoire jeune, de moins en moins lacunaire et à la bibliographie déjà dense. Une histoire néanmoins courte en tant que telle, dont il est aisé de percevoir un des moments d'individualisation.

Georges Duby, prophète en son pays, écrivait certes dès 1969 : « Il n'existe plus aujourd'hui en France un historien [...] qui hésite à considérer comme de son propre domaine tout ce que nous appelons culture »¹. Mais ce texte paraît bien plus d'actualité lors de sa réédition en conclusion de l'ouvrage-manifeste qui, sous la direction de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, porte très officiellement sur les fonts baptismaux l'histoire culturelle, *Pour une histoire culturelle* (1997). A-t-il fallu tout ce temps pour que l'on passe de la reconnaissance d'objets culturels comme thèmes sérieux d'histoire à l'histoire culturelle ?

Il y a quelques années, Roger Chartier constatait que, « dans les années 1960, l'histoire culturelle émerge comme le domaine le plus fréquenté et le plus innovateur de l'histoire »². Pourtant,

¹. « L'histoire culturelle », in Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1996, p. 428. Le texte original date de 1969 (*Revue de l'enseignement supérieur*, n°44-45, 1969).

². Roger Chartier, *Au bord de la falaise, L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 40.

en France, au moment de l'institutionnalisation de la « Nouvelle histoire », l'histoire de la culture n'était pas encore nominalement accueillie : ni la table, ni le dictionnaire de l'ouvrage (publié en 1978 sous la direction de Jacques Le Goff, Roger Chartier et Jacques Revel) ne donnent une place propre à la culture comme objet isolé d'histoire. Au terme culture, on préfère alors clairement celui de « mentalité ». Il y a vingt-cinq ans donc, si l'on n'en était plus tout à fait au vocable de « civilisation » chez ces héritiers de l'École des *Annales*, *Économie, Sociétés, Civilisation*, certains étaient encore gênés par le terme de culture dans son acception actuelle.

Le champ a été, nominalement, ouvert quelques années plus tard. Ainsi, Roger Chartier, qui participait à ce volume sur *La Nouvelle histoire* peu disert sur le thème « culture » au sens où il est admis aujourd'hui, rédige en 1986 le chapitre intitulé « Histoire culturelle » de *L'État des sciences sociales en France*³. Parallèlement, c'est entre 1985 et 1988 que sont publiés les volumes de *l'Histoire de la vie privée*, qui scrutent le culturel dans l'intimité domestique. Surtout, dans le volume 3 de *Faire l'histoire* publié en 1986, sous la direction de Jacques Le Goff et Pierre Nora, tous les objets sont culturels ! Comme pour certains ouvrages déjà cités, la table des matières manifeste alors deux caractéristiques de la genèse de l'histoire culturelle : l'élan vint souvent d'historiens non-spécialistes d'histoire contemporaine ; et l'apport indigène dans l'épistémologie et les méthodes fut à l'origine faible, cette histoire devant plus aux anthropologues, sociologues ou philosophes ses renforts théoriques. L'avènement officiel via la reconnaissance universitaire est, peu après, aisément datable. Elle est fournie par un sacrement : au concours de l'agrégation en 1988-1989, le thème de la question d'histoire contemporaine est strictement culturel⁴.

³. Marc Guillaume (dir.), *L'état des sciences sociales en France*, Paris, La Découverte, 1986.

⁴. « Histoire culturelle de l'Europe occidentale de 1919 à la fin des années 1950, croyances et pratiques religieuses, idées et pratiques politiques, courants intellectuels et artistiques et leurs relations avec les mentalités collectives, Allemagne, France, Espagne, Italie, Royaume-Uni ».

Certes, les contestations ont durablement persisté : cette naissance institutionnelle n'est ni décontextualisée, ni extérieure à certains débats idéologiques liés aux définitions, en France, du terme de culture. Ainsi, en introduction de son cours d'agrégation d'histoire culturelle en 1988, une collègue exprimait ses doutes sur ce concept, « vaste et flou » : « Le dernier fleuron de la conquête est l'histoire culturelle, promue à la dignité scientifique par la crise actuelle de civilisation. La civilisation moderne préfère aborder les problèmes contemporains sous le signe de la culture plutôt qu'en termes politiques qui évoquent trop crûment le jeu du pouvoir »⁵. La prolifération de l'adjectif « culturel » apposé sur de nombreux travaux historiques au début des années 1990⁶ conduisit certains à le disqualifier, comme « tarte à la crème »⁷ ; et l'on se souvient de la brillante attaque frontale de Jean-Marc Fumarolli contre l'« État culturel ».

L'évolution a néanmoins été rapide et la discipline s'est fortement installée dans les structures universitaires françaises. De manière significative, le séminaire de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, initialement intitulé « Politiques et institutions culturelles de la France contemporaine » et donné, entre 1989 et 1991, en ce creuset de beaucoup de novations des dernières décennies du XX^e siècle qu'est l'Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP) change de nom en 1991 : il devient alors « Histoire culturelle de la France au XX^e siècle ». Il change aussi de lieu, hébergé désormais par la Fondation Nationale des Sciences Politiques : le lieu de présentation, si ce n'est de conception, de beaucoup des textes qui suivent est devenu un

⁵. Michèle Cointet, *Histoire culturelle de la France 1918-1959*, Paris, SEDES, 1989, p.7. Dans les années 1980, les enjeux politiques ou idéologiques se mêlent fréquemment au discours de l'historien (surtout pendant la période dite de la « cohabitation ») : contre le tout culturel (l'élargissement du champ culturel par la respectabilité des arts dits mineurs comme la musique, le cirque, la photographie, la danse, par l'intégration des "industries culturelles" dans le champ culturel, ainsi la mode, la publicité, le *design*...) de Jack Lang, contre la culture érigée en impératif culturel (avant d'être ministre de la Culture, Jack Lang avait été secrétaire national à l'action culturelle du Parti Socialiste de 1979 à 1981). Cf. l'ouvrage fondamental et polémique de Marc Fumarolli, *L'Etat culturel, essai sur une religion moderne*, Paris, Fallois, 1991.

⁶. Jean-Pierre Rioux, « Introduction : un domaine et un regard », in Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli dir., *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, p. 7.

⁷ *L'histoire et le métier d'historien*, p. 16, cité par Jean-Pierre Rioux, *ouvr. cité*, p. 8.

des pôles fédérateurs de cette histoire culturelle et constitue, de fait, aujourd'hui l'un des centres français de cette histoire pour le vingtième siècle : avec notamment l'université de Paris 1, celle de Saint-Quentin en Yvelines et l'IHTP, l'Institut d'Études Politiques de Paris accueille aujourd'hui, autour du Centre d'Histoire de l'Europe au Vingtième Siècle (CHEVS), de Jean-François Sirinelli et Pierre Milza, des chercheurs aux spécialités variées mais dont la liste, ici non exhaustive, est un début de bibliographie spécialisée : citons, par ordre alphabétique, Laurence Bertrand Dorléac, Anne Dulphy, Pascale Goetschel, Jean-Noël Jeanneney, Jean-Philippe Legois, Jean-Claude Lescure, Michel Leymarie, Emmanuelle Loyer, Marie-Anne Matard-Bonucci, Jean-Louis Violeau...

Un bon évaluateur du développement initial de l'histoire culturelle est le très volumineux rapport sur *L'histoire culturelle de la France contemporaine, bilans et perspectives de la recherche* dirigé par Jean-Pierre Rioux et demeuré inédit⁸. Certes, écrit à l'orée de l'existence de la discipline, ce rapport de 1987 a très normalement vieilli : les recherches en histoire culturelle ont connu une véritable explosion en France durant les quinze dernières années. Dans ce premier « tour » de la question, Jean-Pierre Rioux liait l'émergence de l'intérêt pour l'histoire culturelle au « nouveau cours des attitudes de production et de consommation culturelles »⁹, aux conséquences de la décentralisation qui implique une réflexion sur la capacité des institutions culturelles à accueillir la nouveauté, à l'élaboration plus fouillée des politiques culturelles... mais aussi au débat, à l'orée des années 1980, sur la pensée calculante, sur l'adjectif "culturel"... Ce qui importe néanmoins ici, en introduction de cet ouvrage collectif, est la typologie adoptée dans ce rapport : secteurs « pourvus d'instruments de repérage », « nouveaux champs » ou « openfields bien carrés où la récolte est prometteuse », puis « zones embroussaillées ».

⁸ Jean-Pierre Rioux (dir.), *L'histoire culturelle de la France contemporaine, bilans et perspectives de la recherche*, document multigrappié, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, 1987.

⁹ Jean-Pierre Rioux (dir.), *L'histoire culturelle de la France contemporaine*, ouvr. cité, p. III.

Dans la déjà longue énumération de ces trois situations, l'aire des relations culturelles internationales n'apparaissait pas.

Dix ans plus tard, en 1996, l'ouvrage manifeste *Pour une histoire culturelle* n'est pas plus disert. Ce n'est peut-être pas un hasard. Peut-être en raison de la cohérence et de l'ampleur du matériau d'archives disponible dans les diverses Affaires étrangères du monde, l'histoire des relations internationales a été, souvent, l'un des derniers domaines du labeur historique à être touchés par une rénovation franche ; et, dans le milieu universitaire français, la levée d'écrou de cette descendante de l'histoire diplomatique, ce « mort qu'il faut toujours tuer »¹⁰, selon les mots légitimes de Lucien Febvre contre une spécialité durablement très positive et aux œillères presque aveuglantes, a été lente.

Maître d'œuvre, Pierre Milza organisa pourtant en 1980 un colloque puis deux numéros pionniers de la revue d'histoire *Relations Internationales* sur « Culture et relations internationales »¹¹. Aujourd'hui, près de vingt-cinq ans plus tard, les très nombreux travaux, menés aussi bien dans l'aire de l'histoire des relations internationales que dans celle de l'histoire culturelle, en particulier, pour l'époque contemporaine, en région parisienne à Paris 1 (notamment autour de René Girault puis Robert Frank, de Pascal Ory), à Saint-Quentin en Yvelines (autour de Jean-Yves Mollier), à l'Institut d'Histoire du temps Présent, à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (autour de Pierre Milza, Jean-François Sirinelli, Jean-Pierre Rioux et Maurice Vaïsse), etc. conduisent à une évidente reconnaissance d'existence¹².

Mais le terrain, bien sillonné, est loin d'être - heureusement pour la recherche - régulièrement labouré. Si la diplomatie culturelle commence à être beaucoup mieux cernée (Robert Frank retrace les étapes essentielles de cette étude pour la France dans une présentation récente¹³), ce n'est pas le cas de

¹⁰. Titre d'un article publié par Lucien Febvre { XE "Febvre (L.)" }, « Sur un mort qu'il faut toujours tuer », dans les *Annales E.S.C.* en 1946.

¹¹. *Relations Internationales*, n°24-25, 1980.

¹². Le colloque sur « L'histoire culturelle du contemporain » organisé à Cerisy en 2004 confirme cette ouverture avec trois communications dans le champ de l'international.

¹³. «Diplomaties et transferts culturels au XXe siècle», *Relations internationales*, n°115, automne 2003 (n°consacré pour l'essentiel aux diplomaties culturelles). Cf. aussi par

l'ensemble des relations culturelles internationales et encore moins sur l'ensemble, plus vaste, des liens entre culture et relations internationales¹⁴. Mais, terre fertile, beaucoup d'indispensables travaux ponctuels sont en construction ou sur le point d'être publiés.

Toutefois, nombre de synthèses manquent encore sur des domaines très variés : parmi ceux-ci, l'histoire des enseignements à l'étranger (François Chaubet et Alain Dubosclard qui participent à ce volume contribuent à y remédier) et, plus généralement, celle de la formation culturelle des Français à l'étranger ; l'histoire des langues étrangères en France et l'histoire culturelle des étrangers en France ; l'histoire de la question des modèles politiques étrangers, sous une forme autre que géographiquement ou chronologiquement ponctuelle (Laurent Soria et Justine Faure s'emploient à compléter par leurs travaux cette connaissance), de leurs vecteurs ou acteurs, étrangers ou nationaux, des stratégies d'exportation et d'importation ; l'histoire de la production symbolique en relations internationales ; une histoire, difficile, de la diffusion du livre français à l'étranger, de la littérature étrangère en France, des liens littéraires internationaux, dont ceux des académiciens ou des Pen Clubs ; une histoire de l'intérêt pour l'étranger dans la presse, de la « communication » intérieure et extérieure - pour 'jargonner contemporain' - des colonies étrangères ; une histoire des positionnements internationaux de ces colonies ; une histoire synthétique des liens des intellectuels, de leurs positionnements et de leur réflexion vis-à-vis de l'étranger ; une histoire des congrégations étrangères, catholiques ou protestantes au moins, de leur rôle dans l'enseignement national, général ou professionnel, dans la

exemple Alain Dubosclard, Laurent Grison, Laurent Jean-Pierre, Pierre Journoud, Christine Okret, Dominique Trimbur, *Entre rayonnement et réciprocité, Contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002 (préface de Pascal Ory).

¹⁴. A propos des liens entre culture et histoire des relations internationales (des Etats-Unis), Akira Iriye propose cette définition extensive de la culture : « La création et la communication de mémoire, d'idéologies, d'émotions, de modes de vie, d'œuvres intellectuelles et artistiques et d'autres symboles » (Akira Iriye, « Culture and International History », in Michael J. Hogan, Thomas G. Paterson, *Explaining the History of American Foreign Relations*, Cambridge, New York, CUP, 1991).

formation des élites en France ou à l'étranger ; une histoire des relations artistiques hors hagiographie régulière - d'un point de vue historique et comparé... L'histoire de l'Association française d'Action artistique - AFAA - ou de l'Action culturelle en France – Œuvres puis DGRCSST et DGCID -, lesquelles ont encore quelques difficultés à sortir des sentiers de cette hagiographie ; l'histoire comparée de ces institutions, à une échelle nationale ou internationale...

Cette liste du travail à faire, à refaire ou à approfondir pourrait être longuement prolongée. Mais cet inventaire « à la Prévert » n'aurait guère de sens, s'il n'était complété de quelques lignes sur les archives disponibles. Avec François Roche, précurseur en ce domaine, nous avons organisé, symboliquement dans les locaux de l'Alliance française, au printemps 2003, une journée d'études sur « Les sources de l'histoire des relations culturelles internationales »¹⁵. Manifestant la diversité et la vigueur des recherches en cours, Pascal Ory et Robert Frank organisaient quelques semaines plus tard avec la revue *Relations internationales*¹⁶ un colloque sur « Diplomatie et transferts culturels au XX^e siècle ». Diplomates, conservateurs d'archives, historiens ont alors de nouveau souligné que les sources diplomatiques n'ont pas suffisamment été étudiées pour l'aspect culturel. En France, le fait qu'une grande part des archives culturelles des Affaires étrangères soit à Nantes a longtemps rebuté le chercheur : il trouve pourtant là, avec des sources « inédites », un accueil et une disponibilité remarquables. Mais, outre les sources imprimées (mémoires, témoignages, récits de voyage...), d'autres sources doivent les compléter : à tout le moins, par exemple, les archives personnelles collectées et conservées par de nombreuses institutions (Archives Nationales, BDIC, CHEVS...). Il n'est pas raisonnable - et peu se risquent désormais sur ces chemins

¹⁵. Ont notamment participé à cette journée d'études du 2 avril 2003, Jacques Viot, ambassadeur de France et président de l'Alliance française, Yves Saint-Geours, directeur général adjoint de la coopération internationale et du développement au ministère des Affaires étrangères, Brigitte Marin (directrice des études d'histoire moderne et contemporaine de l'École française de Rome, Robert Frank, Martine Lemaître (BDIC), Anne-France Renaudin et Pierre Fournié (Archives des affaires étrangères).

¹⁶. *Relations internationales*, n°115, automne 2003.

anciens - de construire, pour l'époque contemporaine, une véritable histoire des relations internationales - culturelles ou non - en ignorant les autres sources : depuis les sources politiques disponibles, dans lesquelles il faut inclure celles des polices, jusqu'aux archives des institutions ou entreprises culturelles (certains directeurs de théâtre, *impresarii*, introducteurs de spectacles étrangers, ont laissé des gisements remarquables...). Et aucune liste ne peut évidemment prétendre à l'exhaustivité. Il apparaît également utile de mentionner l'intérêt d'adopter, chaque fois que cela est possible, une vision plus large que bilatérale en matière d'histoire des relations culturelles internationales : les études bilatérales semblent au total étroites, vouées à ignorer certains phénomènes importants, à ne pas comprendre des enjeux essentiels, à mal considérer l'importance du domaine étudié, à évaluer partialement le poids de la durée. Les perspectives plus larges permettent d'établir des panoramas aux tonalités nuancées et l'on peut alors espérer, lors d'un travail de longue haleine, obtenir une mesure relative des représentations, de leurs éventuelles correspondances ou distorsions.

Sur ces champs « étrangers », l'institution universitaire française a globalement dépassé de vieux antagonismes disciplinaires. En effet, l'existence d'études culturelles menées par les « civilisationnistes » (universitaires des départements de langue) et la coexistence « disciplinaire » parfois difficile entre ces derniers et les historiens, n'ont pas été étrangères aux hésitations manifestées par certains historiens quant à l'ouverture de chantiers en relations internationales sur l'aire culturelle, au moins pour le XX^e siècle. Aujourd'hui, le travail de nombreux centres de recherche montre, au contraire, combien il est fructueux de dépasser ces antiques limites institutionnelles. La réflexion créatrice de Michel Espagne sur les « Transferts culturels »¹⁷ laisse ainsi, par exemple, un sillage fécond dans lequel nombre de jeunes chercheurs s'engouffrent. Nathalie Raoux, dans le présent ouvrage, est sans doute l'une de celles qui s'emparent le plus précisément de cette thématique du

¹⁷. Cf. en particulier l'ouvrage *Les Transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, coll. Perspectives germaniques, 1999.

clivage entre sociétés européennes, de ces imbrications entre cultures.

Le lecteur qui chercherait dans les pages qui suivent une méthodologie unique, une manière très modélisée de faire l'histoire ne trouverait sans doute pas une pleine satisfaction, en passant d'un chapitre à l'autre de ce livre. Qu'y a-t-il en effet de commun entre Michel Espagne, largement cité par certains auteurs, et Pascal Baudry ? Le premier a défini, à partir d'une recherche sur l'histoire intellectuelle en Allemagne et en France la notion de « transferts culturels » qui prête son nom au modeste séminaire de recherche dont est issu ce livre. L'autre n'a pas les sacrements « classiques » du premier, mais il pense au quotidien la différence culturelle, de par sa profession de conseil aux entreprises traversant l'Atlantique. Si l'un et l'autre ne sont pas historiens, ce livre est bien néanmoins un livre d'histoire des relations culturelles internationales : toutes les autres contributions appartiennent à cette discipline, l'histoire. Mais cette discipline a appris, dans la deuxième moitié du siècle passé, à s'ouvrir aux autres spécialités, à en hériter, à « en faire son miel », pour utiliser une expression de notre collègue Alain Croix, à considérer la fragilité de certaines frontières, préjudiciables à la recherche et à en exploiter l'heureuse porosité.

Cette publication reprend pour l'essentiel les participations à un séminaire de recherche du Centre d'Histoire de l'Europe au Vingtième Siècle (CHEVS-FNSP) sur les « Transferts culturels ». Là, afin de nourrir la réflexion collective, j'ai souhaité, de manière délibérée, assembler sur un large faisceau des méthodologies différentes, des formations variées, des jeunes chercheurs et des chercheurs confirmés autour, d'une part, d'une discipline encore en chantier qu'il convient parfois de « provoquer », les relations internationales culturelles, et, d'autre part, de la question des « transferts culturels ». A partir de segments isolés, ces expérimentations construisent avec fécondité le regard culturel en relations internationales ; c'est ainsi qu'il faut comprendre la contribution, peu « universitaire » mais suggestive - encore n'ai-je pas publié le texte qu'il aurait préféré voir figurer dans ce volume- de Pascal Baudry. Une

pincée d'épices que l'on comprendra peut-être mieux si l'on constate que le volume regroupe, sinon, des « collègues » historiens, dont la majorité - et ce n'est pas un hasard - croise histoire nord-américaine et histoire européenne : Justine Faure, François Chaubet, Alain Dubosclard, Vincent Laniol et moi-même. Loin de gommer les multiples facettes de cette histoire en construction, ce livre, comme d'autres déjà publiés, montre le caractère multiforme du travail de l'historien des relations culturelles internationales, par excellence homme de carrefours.

Le point commun de ces textes est, dans des temporalités à vitesse variable, la notion de rupture. Une notion oscillant entre ruptures franches, corrections de trajectoire et projets novateurs : refus ou impossibilité d'une rupture explicite avec le nationalisme revanchard, en dépit de liens culturels reconstruits, de transferts culturels travestis (Laurent Soria) ; construction de la diplomatie culturelle et rupture introduite, en conséquence, par l'action de l'État dans le monopole de certaines institutions (François Chaubet) ; rupture avec le monopole du français *lingua franca* (Vincent Laniol) ; exil, affirmation d'une certaine rupture culturelle avec le pays d'origine et, la plus radicale des ruptures, la mort au bord d'une frontière (Nathalie Raoux) ; rupture avec l'inaction ou l'inertie pour l'action culturelle des États-Unis en direction de l'Europe centrale (Justine Faure) ; réflexion sur la guerre (et l'occupation) comme rupture chronologique incertaine (Alain Dubosclard) ; conceptualisation de la différence dans le monde occidental (Pascal Baudry) ; enfin, fragmentation des représentations du passé et difficulté à gérer les ruptures politiques volontiers couvertes d'une reconstruction linéaire (Denis Rolland).

L'ouvrage s'ouvre avec une contribution de Laurent Soria où représentations collectives et imaginaires sociaux s'entremêlent, sur des transferts non acceptés, voire refusés comme tels : sur la reconstruction des liens intellectuels entre France et Allemagne, à la fin du XIX^e siècle et au tout début du siècle suivant. À travers notamment le très bel exemple de la passion wagnérienne, on comprend comment cette liaison dangereuse, rétablie même dans les milieux nationalistes français, est alors nécessairement travestie : sans que soient rompues les apparences, on emprunte ; mais l'on ne peut pas (ou ne veut

pas) toujours revendiquer, parce que cela n'est pas jugé avouable dans tous les environnements politiques ; les transferts prennent alors la forme « d'importations clandestines ». Loin des déclarations, indispensables et fondatrices en leur temps, de Michel Foucault quant à la nécessité de ne « plus penser que dans le vide de l'homme disparu »¹⁸, Laurent Soria nous livre ici une belle et duale leçon : sur la nécessité de ne jamais négliger l'individu, sujet pensant et agissant, pour comprendre la complexité des représentations collectives ; et sur l'impératif que constitue la remise en perspective méthodologique de terres *a priori* déjà amplement labourées.

Dans la culture de guerre du temps du premier conflit mondial, la propagande de groupe ou institutionnelle constitue une phase d'apprentissage essentielle à la construction des diplomaties culturelles. La Première Guerre mondiale rend évidente la nécessité pour un État d'agir en permanence pour présenter la meilleure image du pays. Entre (ré)activation de transferts anciens transocéaniques et propagande, François Chaubet le montre parfaitement, l'Alliance française s'impose au début du conflit comme l'un des acteurs fondamentaux de la propagande culturelle naissante de la France à l'étranger. Puis les enjeux d'une ambitieuse politique culturelle à l'étranger, clairement posés à la sortie du conflit, témoignent du décalage temporel entre l'action politique et l'action culturelle. Mais, sur une toile de fond d'après-guerre où fourmillent les projets de diffusion culturelle à l'étranger, l'Alliance française semble désormais un acteur parmi d'autres. C'est ce chemin à la fois du développement avéré d'une structure « privée » et de sa contraction relative dans l'espace de la représentation nationale en direction de l'étranger pour lequel François Chaubet construit certaines clés d'intelligibilité.

L'objet principal du réseau des Alliances françaises est la langue ; or la langue est un élément fondamental des échanges culturels internationaux ; code culturel paradigmatique, elle est porteuse des liens et négociations entre États ; la traduction s'impose (ou s'interpose) comme un élément fondamental des passages entre cultures - et des décalages sémantiques. Alors,

¹⁸. Michel Foucault, *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 353.

soit parce que les traductions posent potentiellement problème, soit parce qu'un État a parfois pu imposer sa langue à d'autres moins puissants au moins dans le cadre diplomatique, la question s'est régulièrement posée, dans l'histoire, d'une langue commune pour les négociations interétatiques, elle seule faisant foi. Vincent Laniol examine ici la remise en cause du français, « langue diplomatique » du XIX^e siècle, qui est examiné dans le cadre des négociations de paix, à la fin et surtout au lendemain de la Première Guerre mondiale. Ce jeune chercheur montre comment une culture, à travers sa langue, est bousculée dans son hégémonie internationale ; ou comment les négociateurs nord-américains, à partir du constat de l'importance numérique des États anglophones « vainqueurs » et de celui d'une diffusion de la compréhension de l'anglais parmi les autres négociateurs, ont finalement obtenu un traité bilingue, français-anglais, reconnaissant « l'accès de l'anglais au niveau international ». Un pas sérieux vers, moins de trente années plus tard, le multilinguisme officiel de l'ONU...

Laurent Soria examinait les idées qui passent les frontières ; Nathalie Raoux concentre son regard sur un homme, un médiateur culturel, que le national-socialisme contraint à prendre le chemin de l'exil. « Rien n'est plus malaisé qu'écrire un livre de plus sur un auteur à la mode, et dont la mode dure » note Gérard Raulet¹⁹. Que dire alors d'un simple article ? Nathalie Raoux, à travers une très élégante micro-analyse de cet exil en France de Walter Benjamin, en démontre pourtant à nouveau l'intérêt. Sur le fil d'une construction qui peut s'apparenter au récit tragique, elle contribue, remarquablement, à tisser la réflexion sur les transferts culturels, sur les formes de métissage culturel dans le champ franco-allemand.

Alain Dubosclard pose, quant à lui, avec beaucoup de profondeur, l'un des problèmes clés récurrents de l'historien des relations culturelles internationales : la pertinence des grandes césures chronologiques conventionnelles héritées de l'histoire politique. Précisant les nombreuses raisons de ne pas délaisser, pour la France, la décennie 1940 sur le plan culturel, même si la

¹⁹ Gérard Raulet, *Le caractère destructeur. Esthétique, théologie et politique chez Walter Benjamin*, Paris, Aubier, 1997.

diplomatie s'efface temporairement avec l'État qui la porte, il montre, notamment, que la période de guerre 1939-1945 ne borne nullement le temps de séparation entre l'Europe et l'Amérique du Nord et que, si « l'historien juge cette décennie perdue et si, de ce fait, il renonce à la considérer, il manque le caractère matriciel de la période ».

Comme Alain Dubosclard, Justine Faure cherche les « temps », ruptures et inflexions, d'une construction culturelle ; comme lui, elle montre le caractère relativement tardif de la construction d'une propagande culturelle en Europe centrale. Alors que Français et Britanniques, pourtant marqués par les stigmates de Munich, relancent rapidement après la Seconde Guerre mondiale leurs structures culturelles en Europe centrale, les Nord-Américains restent initialement en retrait. Sa recherche atteste de la popularité des États-Unis et de la soif de culture nord-américaine des Tchécoslovaques, malgré la violence de la propagande communiste ; et ce, jusqu'en 1950, malgré les erreurs et le manque de dynamisme de Washington. L'année 1950 est en effet une année de rupture dans l'affrontement américano-soviétique avec la mise en place d'une politique nord-américaine offensive en direction de l'Europe de l'Est. La « guerre psychologique » vise alors à encourager les oppositions est-européennes à la domination soviétique afin de permettre à terme la « libération des nations captives ». Mais, à la fin des années 1950, avec les débuts de la « coexistence pacifique », Washington renoue avec une diplomatie culturelle moins offensive ; les successeurs d'Eisenhower reprendront pour l'essentiel les cadres et les projets alors élaborés.

La contribution de Pascal Baudry sur les « différences culturelles » est typique de ces textes de « comparaisons » que le père de l'expression « Transferts culturels » exclut énergiquement de son champ. Appartient-elle pour autant aux relations culturelles internationales ? Peut-être pas plus, du point de vue de l'historien en fonction. Ce texte, irritant sans doute et où certains collègues verront une exploration incertaine dans les marais de l'inconscient collectif, a son utilité dans un ouvrage sur l'histoire des relations culturelles internationales au XX^e siècle. Il rappelle au moins aux historiens, qui ne peuvent vivre en cénobites, comment s'élabore une réflexion s'inscrivant dans

une réalité fonctionnelle : elle contribue à produire les effets économiques recherchés, comme le manifestent clairement les états de service prestigieux de son auteur auprès des dirigeants de très grandes entreprises.

Le dernier texte s'attache aux représentations grand public de l'histoire des relations internationales, traquant sur Internet et sur l'ensemble de la planète, à travers les traces d'amnésie et les configurations de la mémoire, les mythologies politiques nationales : une instrumentalisation politique très diversifiée de la mémoire, plus souvent destinée à nourrir certains stéréotypes ou mythes dominants qu'à les combattre, toujours cherchant à façonner les imaginaires nationaux ou étrangers.

L'assemblage de ces expérimentations et de méthodologies diverses dans l'épaisseur chronologique de la moyenne durée esquisse certains contextes d'intelligibilité. Le coordinateur de l'ouvrage souhaite alors contribuer à cerner ce qu'une démarche culturelle peut avoir de pertinent en histoire des relations internationales.